



**PROGRAMME DE
LÉGISLATURE
2021 - 2026**

Table des matières

1.	Préambule.....	2
2.	Administration générale.....	2
3.	Finances	3
4.	Domaines et bâtiments.....	3
5.	Travaux publics – environnement – urbanisme	3
6.	Formation – jeunesse – culture – églises	4

1. Préambule

L'année 2021 a été marquée par un renouvellement partiel dans la composition de la municipalité d'une part mais surtout par le remplacement total de l'équipe administrative de la Commune de Villars-Sainte-Croix.

Cette nouvelle équipe s'est retrouvée le lundi 23 août 2021 pour une journée de travail extra muros afin d'élaborer le programme de la législature 2021-2026. L'entier du personnel communal a rejoint la Municipalité ce jour-là pour cette journée d'échange et de réflexion.

Les mots d'ordre de ce programme qui ont guidé son élaboration sont :

- Confiance et communication
- Avenir et modernité
- Dynamisme et enthousiasme

Les principaux axes du programme de législature 2021-2026 ont été développés par dicastère.

2. Administration générale

Prestations

L'administration communale doit être orientée vers le service à la population.

Dans cette optique, l'équipe administrative a été renforcée afin de répondre aux besoins des administrés en élargissant les horaires d'ouverture du guichet et de la permanence téléphonique ainsi qu'en développant les prestations dématérialisées via le site internet de la Commune.

Archives

Un projet de grande ampleur qui s'étendra sur toute la durée de la législature 2021-2026 consistera à traiter les archives historiques de 1976 à nos jours et établir un inventaire des dossiers d'enquêtes publiques (évaluation, inventaire, reconditionnement et élimination)

Personnel communal

Fin 2021 a vu la mise en œuvre du nouveau règlement concernant le personnel communal.

Transports publics

La création de la première ligne de tramway lausannoise, qui reliera Lausanne à Renens, puis La Croix-du-Péage en 2e étape, constitue la première étape du projet « Axes forts » de l'agglomération Lausanne-Morges. Elle permettra de desservir de manière optimale et à cadences élevées des secteurs denses ou appelés à se densifier.

3. Finances

L'objectif principal est de mettre en place une politique financière efficiente afin de poursuivre les efforts de la Commune pour maîtriser les charges et développer des solutions adéquates pour augmenter les revenus.

4. Domaines et bâtiments

Les défis résident principalement dans la valorisation du patrimoine bâti de la Commune de Villars-Sainte-Croix. Dans cette optique, les travaux suivants devront être entrepris durant la législature 2021-2026 :

- Entretien du Refuge Le Trésy II.
- Réflexions sur la rénovation totale des bâtiments de service et de la salle de gym datant des années 1980 et nécessitant une mise aux normes en termes d'énergie en particulier.
- Les bâtiments de la Maison de Commune et de l'Ancienne Laiterie devront être rénovés et affectés à l'administration communale d'une part et au Conseil général et à la population d'autre part.
- La chapelle doit subir des travaux d'entretien.

Forêts

Durant la législature 2021-2026 la collaboration avec le Triage forestier intercommunal de «la Venoge» sera poursuivie afin de mettre en valeur les forêts communales.

5. Travaux publics – environnement – urbanisme

Routes

Le projet phare pour ce dicastère est l'aménagement d'une piste mixte et d'une piste cyclable sur la RC 251-b-p Route de Cossonay, entre les giratoires Croix-du-Péage et En Coulaye.

Assainissement

L'entretien du réseau des eaux usées et des eaux claires sera poursuivi conformément au Plan général d'évacuation des eaux.

Déchets

Le déplacement de l'éco-point au village sera évalué et mis en œuvre pour un meilleur service à la population.

Cimetière

La désaffectation partielle du cimetière sera réalisée ainsi que la mise en place d'un columbarium. Un nouveau règlement des sépultures et du cimetière de la Commune de Villars-Sainte-Croix sera proposé.

Environnement

Dans ce domaine, les axes principaux sont l'amélioration du bilan énergétique des bâtiments communaux et l'encouragement à l'utilisation des transports publics et de la mobilité douce.

À cet effet, une planification énergétique territoriale sera rédigée.

6. Formation – jeunesse – culture – églises

Ecoles

Dans le cadre du projet de déménagement de l'administration communale dans le bâtiment de la Maison de Commune, la création de nouvelles classes et d'une UAPE/APEMS dans le Collège sera évaluée et mise en œuvre en collaboration avec les écoles.

Jeunesse

L'offre actuelle consistant en une structure d'accueil des jeunes encadrée par un professionnel sera élargie et améliorée.

Culture et sports

La Municipalité est à l'écoute des sociétés locales et maintiendra son soutien, voire l'augmentera si nécessaire.

Au nom de la Municipalité

<p>Le Syndic</p>  <p>Georges Cherix</p>		<p>La Secrétaire</p>  <p>Barbara Kammermann</p>
--	---	---